

CULTURE

Semaine de la Mémoire 2014

Aide à projet à la Compagnie Théâtrale de la Mer

Contrat de co-production

EXPOSE DES MOTIFS

La Compagnie de la Mer s'investit dans de nombreuses initiatives auprès des communes afin d'y développer le devoir de Mémoire, de la prévention du crime de génocide contre l'Humanité, par le biais de l'action théâtrale.

Dans le cadre de la semaine de la Mémoire, des rencontres auront lieu entre groupes d'adolescents – scolaires d'Ivry et un écrivain metteur en scène de théâtre, Moni Grego, - afin d'y développer, à partir de témoignages - des réflexions, des questionnements, sur cette période historique de la 2^{ème} guerre mondiale.

Des rencontres auront lieu avec des témoins vivants revenus des Camps d'internement, et autour des textes choisis de Jean-Claude Grumberg auprès des scolaires. L'aboutissement de ce travail lors de la Semaine de la Mémoire, se concrétisera par une mise en scène théâtrale à l'auditorium de la médiathèque, avec la participation des adolescents sensibilisés, le 25 janvier 2014, ouvrant ainsi le dialogue avec le public présent dans la salle.

Pour la réalisation de ce projet nommé « La résistible vigilance », une aide financière préalable de 2 000 € est demandée ainsi que la mise à disposition de l'auditorium de la médiathèque et de son personnel. La diffusion de l'événement aura lieu dans le cadre de la semaine de la Mémoire.

La direction des affaires culturelles propose de retenir ce projet nommé « La Résistible Vigilance » de la Compagnie de la Mer durant les initiatives de la Semaine de la Mémoire 2014.

La ville étant solidaire des valeurs profondément humaines défendues dans le cadre du devoir de Mémoire, je vous propose d'accorder une aide financière de 2 000 € et d'approuver le contrat de co-production avec l'association Compagnie de la Mer relatif à l'aide à projet pour soutenir la pièce théâtrale de ladite association lors de la semaine de la Mémoire.

La dépense en résultant sera imputée au budget primitif.

P.J. : contrat de co-production

CULTURE

Semaine de la Mémoire 2014

Aide à projet à la Compagnie Théâtrale de la Mer

Contrat de co-production

LE CONSEIL,

sur la proposition de son président de séance,

vu le code général des collectivités territoriales,

considérant qu'il y a lieu de réaffirmer et de concrétiser le soutien de la Ville à la vie associative dans le cadre des orientations du programme municipal,

considérant que, par son action, la Compagnie de la Mer vise à développer la connaissance de la Mémoire, à développer la prévention du génocide, du crime contre l'Humanité, la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et l'intolérance,

considérant que dans le cadre de la semaine de la mémoire, l'association La Compagnie de la Mer, en la personne de Moni Grégo, écrivain et metteur en scène, a pour projet de rencontrer un groupe d'adolescents d'Ivry afin d'aboutir à une représentation publique en médiathèque et ce, en coordination avec les établissements scolaires d'Ivry,

considérant que l'association Compagnie de la Mer a sollicité le soutien financier de la Ville pour la réalisation de ce projet,

considérant que cette aide à projet nécessite la rédaction d'un contrat de co-production,

vu le contrat de co-production, ci-annexé,

vu le budget communal,

DELIBERE

à l'unanimité

ARTICLE 1 : APPROUVE le contrat de co-production à passer avec la Compagnie de la Mer pour la diffusion d'un spectacle partenarial en coordination avec des établissements scolaires d'Ivry dans le cadre de la Semaine de la Mémoire, le 25 janvier 2014 à l'auditorium de la médiathèque et AUTORISE le maire à le signer ainsi que les éventuels avenant y afférant.

ARTICLE 2 : PRECISE que la ville versera à l'association Compagnie de la Mer une aide à projet de 2 000 €.

ARTICLE 3 : DIT que les dépenses en résultant seront imputées au budget communal.

TRANSMIS EN PREFECTURE

LE 26 DECEMBRE 2013

RECU EN PREFECTURE

LE 26 DECEMBRE 2013

PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE

LE 23 DECEMBRE 2013